JUILLET 2018 PIGOR Mairie de Lafitte-Vigordane 1 place du village 🔸 31390 Lafitte-Vigordane 🔹 🚾 05 61 87 83 32 lafitte-vigordane@wanadoo.fr • www.lafitte-vigordane.fr

ÉDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

Page 3:.....Vie Municipale

Chères Lafittoises. Chers Lafittois.

Nous voici déjà au début de l'été! Il ne nous reste que deux années pour finaliser les projets que nous portons Page 16:.... Culture / Loisirs

avec vous...

Le 28 janvier 2018, lors des vœux et du bilan de mi-mandat, nous vous avons présenté notre action : nous avons d'ores et déjà atteint la quasitotalité de nos objectifs et, même, engagé des projets qui n'étaient pas prévus initialement dans notre programme (comme l'achat de la maison de la famille Guitard qui permettra d'abriter les associations et de supprimer une partie des préfabriqués à l'arrière de la médiathèque). Notre équipe est toujours au travail, et notre détermination toujours aussi forte, pour faire avancer les projets en cours.

S'agissant de l'assainissement (dont les travaux font l'objet d'un article à l'intérieur de ce bulletin), le chantier avance, et nous tenons à remercier la population pour sa patience durant ces quatre mois de désagréments dans le centre du village. Quant à la zone commerciale, là aussi les travaux avancent et nous travaillons sans relâche à la commercialisation des locaux qui seront construits à côté du lotissement. Nous espérons pouvoir en profiter fin 2019.

En ce qui concerne l'animation, nous sommes toujours aussi fiers de nos associations qui donnent de leur temps pour faire vivre notre village. À une époque où le bénévolat se perd, l'action de nos associations est une richesse que nous n'aurons de cesse d'encourager pour que les habitants de Lafitte ne se croisent pas sans se connaître! Nous ne voulons pas être une cité dortoir.

Un grand merci, enfin, à mon équipe municipale toujours aussi motivée et ingénieuse et comme à chaque bulletin une mention spéciale à l'équipe communication qui fait toujours, bénévolement, un excellent travail comme vous pourrez le constater en feuilletant ce bulletin. Bel été à toutes et tous, bonnes vacances pour ceux qui en prendront, et à tous, je donne rendezvous pour la fête locale!

Le maire Karine BRUN

CARNET CIVIL

NAISSANCES

26/02/2018 : Auguste DARBAS

24/03/2018: Tom BRIEZ

01/04/2018 : Maël LAPENE POUPARD 07/04/2018 : Lucie PEDOUSSAUT

29/04/2018 : Maëva SOULISSE

DÉCÈS

01/01/2018 : Elie GIANOTTI

17/01/2018 : Jacques LECAULLE 31/01/2018 : Ernest LOURMAS

30/03/2018: Reine MARMIER épouse RIGON

05/05/2018: Gilbert RAYMOND

ENQUÊTE PUBLIQUE



Du samedi 16 juin au mardi 17 juillet 2018

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi:

8h30 à 12h et 14h à 19h **Mercredi au Vendredi :** 8h30 à 12h et 14h à 18h

Samedi: 8h30 à 12h

Déclaration de projet et mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour l'implantation d'un parc de production d'énergie photovoltaïque sur le site d'une carrière au terme de son exploitation.

Le dossier est consultable à la mairie et sur le site http://www.lafitte-vigordane.fr

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Résultats du 2^{ème} tour – Dimanche 18 mars 2018

Tendance	Candidat	Voix	% Voix Lafitte-Vigordane	% Voix circonscription	Statut
La République en marche	Michel MONTSARRAT	102	53,68 %	29,69 %	
Parti socialiste	Joël AVIRAGNET	88	46,32 %	70,31 %	ÉLU

Nombre d'inscrits	805
Nombre de votants	216
Taux de participation	26,83 %
Votes blancs (en % des votes exprimés)	5,26 %
Votes nuls (en % des votes exprimés)	8,42 %



BUDGET

UN BUDGET 2018 TOUJOURS ADAPTÉ AUX RÉALITÉS

Le budget 2018 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 19 avril 2018.

Malgré les contraintes liées à la situation économique nationale, la stagnation des dotations de l'État, nos efforts se portent encore cette année sur le maintien de la qualité de la vie dans notre village.

Soucieux de ne pas augmenter la pression fiscale et de ne pas endetter lourdement notre commune, nous menons nos actions prudemment et n'hésitons pas à échelonner dans le temps voire à différer certaines prévisions.

Néanmoins, dans le respect de nos engagements, la priorité est donnée cette année à la réalisation de l'Espace de Vie Sociale dans les locaux de l'ancienne maison de la famille Guitard.

Vous trouverez ci-après le détail des principaux investissements prévus dans ce budget par grands thèmes.

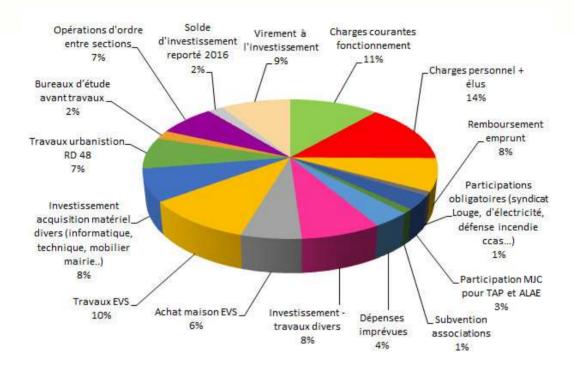
- 1 Nous avons inscrit la somme de **90 154 €** pour l'entretien et l'équipement de nos écoles. La réfection du plafond de l'école et la climatisation de la cantine et du CLAE sont également prévues. L'achat de mobilier et le renouvellement informatique ont aussi été provisionnés.
- 2 Nous veillons à la qualité de notre patrimoine et pour ce faire un total de 47 175 € est affecté à l'entretien et au mobilier du Complexe des Pyrénées, à la réfection de la toiture de l'Église, à la réhabilitation d'un lavoir et à l'entretien du stade.
- 3 La sécurité de tous est toujours notre priorité. Les travaux d'urbanisation des RD 48/49 « La chapelle » et RD 10 continueront pour un montant de **170 873 €.**
- 4 Comme vous pouvez le remarquer, la zone d'activité et de logements est en pleine effervescence. Nous avons décidé de monopoliser la somme de **145 000 €** afin de faciliter l'implantation de commerces.
- 5 Comme indiqué dans la présentation de cet article, notre priorité 2018 est l'émergence de notre Espace de Vie Sociale (EVS) qui se situera dans les locaux de l'ancienne maison de la famille Guitard. Pour cette réalisation, la somme de **397 837 €** répartie pour l'achat et les travaux d'aménagement a été prévue.

Bien évidemment, nous continuons d'équiper les services administratifs et techniques pour qu'ils puissent vous rendre le meilleur service possible, le tout pour un montant de 57 852 € avec principalement 45 950 € pour un tracteur et un camion qui permettront d'assurer la qualité environnementale de notre cité.

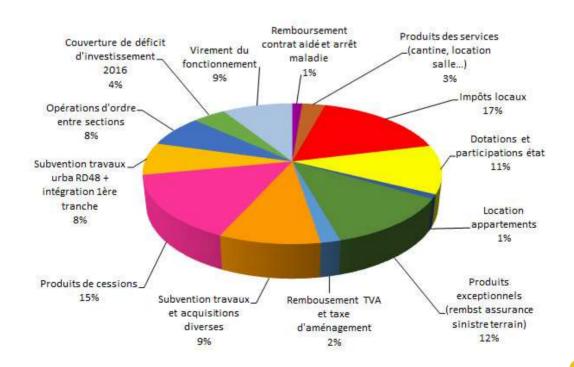
Comme vous pouvez le constater ce programme 2018 reste ambitieux mais toujours raisonnable et la recherche de subventions pour un total de 272 712 €, ajoutés aux 350 000 € de la vente des terrains de la zone d'activité, nous permettent de ne pas recourir à l'emprunt.

BUDGET

DÉPENSES (Fonctionnement et Investissement) : 2 302 765 €



RECETTES (Fonctionnement et Investissement) : 2 302 765 €





URBANISME

ASSAINISSEMENT

Après les lourds travaux de l'automne 2017 pour la réalisation du réseau d'assainissement, ceux de la station d'épuration ont démarré début mars à côté du cimetière. Malgré des conditions météo pas toujours très favorables, le chantier n'a pas pris de retard. Le génie civil s'est terminé fin juin. Il reste toute la partie automatisme à installer cet été, dont les travaux devraient se terminer début septembre pour les premiers tests.

À la fin de ces tests, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA 31) procèdera à la réception du chantier. Chaque usager recevra alors une notification d'arrêté de mise en service de la station. À partir de cette date de mise en service, les futurs abonnés auront deux ans pour se raccorder au réseau. Et c'est également à partir de cette date de notification que sera facturée la PFB (Participation Forfaitaire de Branchement) d'un montant de 1000 €, et que seront pris en compte les volumes d'eau potable pour la facturation de la redevance d'assainissement. Ce courrier sera accompagné du règlement du service d'assainissement collectif ainsi que d'un formulaire de demande de contrôle de branchement.

Il devra être retourné au SMEA 31 dès la réalisation du raccordement de l'habitation.

EMBELLISSEMENT

Côté aménagement du village, hormis les fleurs pour aménager les jardinières comme chaque année, quelques petits achats ont été effectués tels que 3 rosiers grimpants qui ont été plantés le long de treillis fixés aux colonnes du lavoir route de Carbonne. D'autres aménagements devraient bientôt avoir lieu afin d'améliorer l'aspect du pourtour du lavoir.



Côté bâtiment, des stores occultants ont été installés à la médiathèque afin de protéger les ouvrages du soleil qui les abime et les décolore.

COMMÉMORATION





La cérémonie du 8 mai, pluvieuse, s'est tenue à 11h45 au monument aux Morts.

SÉCURITÉ

INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) propose un nouveau service pour les communes de la Haute-Garonne : la mise en place de radars pédagogiques. Notre commune est inscrite au programme 2018.



Cet équipement de prévention, implanté en bordure de chaussée, indique à l'usager la vitesse à laquelle il circule et affiche un message d'alerte si sa vitesse est supérieure à celle autorisée.

Le radar indicateur de vitesse permet ainsi aux automobilistes de prendre conscience de leur allure dans les zones dangereuses, d'adapter leur vitesse en conséquence et d'assurer la sécurité routière dans la ville. C'est un outil simple d'utilisation et efficace pour réduire les accidents.

Les coûts d'achat et d'installation d'un radar seront partagés à parts égales entre le SDEHG et la commune, soit environ 1 500 € pour Lafitte-Vigordane. Il sera installé à l'entrée du village, route de Carbonne.

LES POMPIERS À L'ENTRAÎNEMENT

Les pompiers de Carbonne ont obtenu l'autorisation de la mairie pour réaliser des manœuvres dans la maison de la famille Guitard, récemment acquise par la commune, afin de procéder à des entrainements en zone enfumée. C'est donc durant 2 matinées, que vous avez peut-être pu remarquer les soldats du feu s'entrainer dans ce lieu idéal pour de telles manœuvres.





VOIRIE

Projet d'agrandissement de l'aire de covoiturage que va effectuer le Conseil Départemental.

Outre les 30 places de parking, les aménagements prévus consisteront à améliorer l'information aux automobilistes, la signalisation, l'éclairage, et la sécurisation de l'aire.





ÉQUIPEMENT

LE PROJET DE LA ZONE D'ACTIVITÉS AVANCE!

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la prochaine installation d'une orthophoniste, qui a acheté un local afin d'y installer son cabinet dès la fin des travaux.

D'autre part, la commune souhaite acheter un local d'environ 100

m² sur cette zone afin de le louer à un gérant d'épicerie. Nous avons déjà des contacts avec l'enseigne VIVAL et des personnes pourraient être intéressées par le projet. Cependant, si dans votre entourage vous connaissez des personnes susceptibles de louer un local à loyer modéré pour y installer une supérette, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Nous sommes également à la recherche d'un artisan boulanger qui souhaiterait installer son activité sur notre commune.

En ce qui concerne les terrains à bâtir sur cette zone, sur les 17 lots disponibles, 13 permis de construire ont été déposés dont 7 ont déjà été délivrés.

INSTALLATION D'UNE FERME PHOTOVOLTAÏQUE

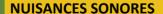
Afin de privilégier les énergies renouvelables et de maitriser les dépenses énergétiques, la CEMEX envisage l'installation d'une ferme photovoltaïque, d'une superficie de 10 hectares, sur un terrain proche d'EOVAL (en venant de Cazères, le long de l'autoroute).

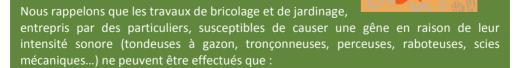


La puissance du projet est de 8,2 mégawatts pour une production de 10,65 gigawatts / h par an. La consommation équivalente à 15 000 personnes (hors chauffage électrique) permettra une réduction de 4 900 tonnes par an de CO2 rejeté dans l'atmosphère.

Les retombées fiscales annuelles sont estimées à 39 200 € pour notre village, sans compter la taxe d'aménagement de 25 000 € à percevoir. Nous espérons mettre cette ferme en service en janvier 2020.

VIVRE ENSEMBLE





- les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

VIVRE ENSEMBLE

INSTALLATION DES GENS DU VOYAGE

Comme vous avez pu le constater, des gens du voyage, Évangélistes, se sont installés pour la première fois, sur notre terrain de foot, fin juin.

Ils étaient installés auparavant à Saint Elix le Château, sur un terrain boueux, ce qui les a obligés à déplacer leurs caravanes à Lafitte.

La commune n'a pas eu d'autre choix que de les accueillir, même si la discussion a été ouverte et cordiale. En outre, les gendarmes sont intervenus dès leur installation mais sans pouvoir faire quoi que ce soit.

Nous avons pris un arrêté municipal interdisant le stationnement des caravanes sur le parking de la salle des fêtes et le stade municipal.

Mais nous ne pouvons les expulser par la force car la loi ne nous y autorise pas. Ne faisant pas partie du schéma départemental d'accueil des gens du voyage (EPCI ou commune de moins de 5000 habitants possédant une aire d'accueil), nous n'avons pas accès à la procédure simplifiée d'expulsion.

La sous-préfecture nous a indiqué que seules deux procédures d'évacuation pourraient éventuellement être possibles :

- 1. L'évacuation juridique via le Tribunal de Grande Instance : très peu utilisée car la procédure est très longue (constat d'Huissier, etc...)
- 2. L'évacuation administrative via le Préfet : évacuation forcée, ordonnée par le Préfet, mais uniquement pour mise en péril justifiée de la sécurité, de la salubrité et de la santé publique, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Nous avons donc décidé de dialoguer avec le pasteur afin de trouver un compromis sur la durée de l'installation ; ce dernier nous a garanti le comportement respectueux des personnes qui l'accompagnent. Nous avons mis à leur disposition des conteneurs poubelles et ils ont réglé leur consommation d'eau et d'électricité au moment de leur départ.

La loi, telle qu'elle est conçue, nous (intercommunalité) oblige à construire une aire de grand



passage (150 à 200 caravanes) dans le sud de Toulouse ; tant que cette aire n'aura pas été réalisée, les services de l'état nous ont expliqué que nous n'aurons pas d'autres que d'accepter choix installations sauvages. La création de cette aire a déjà été évoquée plusieurs fois par toutes les communes concernées, mais bien entendu, aucun village ne veut prendre cette installation sur son territoire, pas plus qu'il ne veut assumer l'installation campements illicites.

Nous avons enfin décidé de sécuriser, dès leur départ, les entrées du stade par des moyens dont nous disposons (poteaux EDF).

Nous demandons actuellement des devis pour des portiques à l'entrée des parkings, sans garantie qu'ils ne soient pas sciés ou démontés, et dont les coûts seront certainement très élevés pour la commune...

HABITAT

Depuis le 1er janvier 2018, le service Application du Droit des Sols (ADS) du Pays Sud Toulousain est chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, déclarations préalables de division, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager).

Après avoir retiré un document CERFA en mairie ou sur le site **www.service-public.gouv.fr**, vous devez déposer votre dossier auprès de la mairie dans laquelle seront effectués les travaux.

Cette dernière transmet votre dossier au service instructeur Application du Droit des Sols (ADS) du Pays.

Une fois le service en possession de votre dossier (compter 8 jours), il s'écoule un délai d'instruction de 1 à 3 mois, suivant la nature de la demande d'autorisation.

Service ADS

136 route de Longages

31410 Noé

05 61 97 30 34

contact@payssudtoulousain.fr

DÉCLARATION DES MANAGEMENTS DE LA SOURCE SUR INDÔTE SUR INDOCURS SUR INDOCUES SUR INDOCURS

VIE PRATIQUE

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE



A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît.

En 2019, je paye l'impôt sur mes revenus de 2019.

SALARIÉ? ACTIF? RETRAITÉ? INDÉPENDANT?

JE SUIS CONCERNÉ

L'impôt est directement prélevé sur mes revenus (salaires, retraites, allocations chômage...) par mon employeur, caisse de retraite, Pôle emploi (organismes collecteurs).

Pour les revenus des indépendants, les loyers, les revenus agricoles, etc. l'impôt est prélevé sur mon compte bancaire sous forme d'acomptes.

Tous les ans, je dépose ma déclaration de revenus. Elle permet de déterminer mon taux de prélèvement, de prendre en compte mes réductions et crédits d'impôt et de calculer mon impôt définitif.

ET MON TAUX DE PRÉLÈVEMENT ?



En 2018, ma déclaration de revenus sert de base au calcul de mon taux de prélèvement à la source pour 2019.

- > Je déclare mes revenus en ligne : je connais mon taux immédiatement et le montant de mes acomptes éventuels.
- > Je déclare mes revenus sur papier : je connais ces informations à compter du 16 juillet dans mon espace personnel sur impots.gouv.fr ou sur mon avis d'impôt.

ET SI JE SUIS NON IMPOSABLE?

Le prélèvement à la source ne change rien pour moi ; je n'ai aucun prélèvement.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le principe ne change pas. Les réductions et crédits d'impôt acquis une année me sont restitués l'année suivante.

ET MES REVENUS DE 2018 ?

L'impôt sur les revenus <u>non exceptionnels</u> de 2018 sera effacé.

Les revenus exceptionnels et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés.

VIE SOCIALE

CCAS

SORTIE FAMILIALE AUX FORGES DE PYRÈNE : UNE BELLE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE ET DE DÉTENTE !

Le dimanche 3 juin, le CCAS a organisé sa première sortie de l'année aux Forges de Pyrène, à côté de Foix.

Tous les participants, à l'unanimité, ont été ravis de découvrir, dans une ambiance conviviale, de partage et avec une bonne humeur devenue habituelle, les métiers anciens autour de nombreux ateliers animés.

C'est tout d'abord autour d'une ancienne forge à martinet que le groupe s'est réuni et s'est montré attentif au récit très instructif sur la fabrication des outils en fer de nos aïeux.

Les origines des métiers de vannier et de boulanger ont également passionné les participants.

Porte-plume en main, tous ont eu le plaisir de retrouver les bancs d'école pendant quelques instants qui resteront inoubliables.







La journée a, bien sûr, été agrémentée d'une « récréation », autour d'un pique-nique partagé!

De retour à Lafitte, en fin de journée, tous ont manifesté leur impatience à l'idée d'une prochaine sortie.

Ne soyez pas impatients! Dans quelques mois, nous vous proposerons une nouvelle journée à partager, au milieu de remparts bien connus nous rappelant l'histoire des Cathares, à la Cité de Carcassonne!



Nous rappelons que ces sorties sont ouvertes à toutes les Lafittoises et tous les Lafittois.

Prochaine sortie à Carcassonne le dimanche 14 octobre 2018.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la Mairie.

VIE SOCIALE





LES ACTIONS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Ce semestre a été encore bien animé à l'Espace de Vie Sociale.

LE P'TIT CAFÉ

Les « p'tites sorties » familles :

Théâtre de Muret « les Préambules » pour 2 spectacles Muséum d'histoire naturelle et Quai des Savoirs à Toulouse Musée des Augustins : balade contée par une artiste Spectacle à la Péniche Didascalie à Ramonville « Éteins la lumière, Zoé »

Les « p'tits ateliers » enfants et familles :

Atelier créatifs : fabrication de marionnettes sur le thème « Pierre et le loup » en vue d'une petite « représentation » le 17 avril dernier, pour l'animation petite enfance éveil lecture-comptines, à la médiathèque.

ANIM'JEUNES

- En février : Participation du groupe d'Anim'Jeunes au carnaval des écoles, pour habillage décoratif de la remorque et participation à la tenue de la buvette pendant la soirée.
- En mai : soirée jeune à l'EVS et « camping » dans la salle. (Repas préparé par et avec les jeunes + film)
- Relooking des panneaux signalétiques du jardin de la médiathèque municipale.
- Atelier peinture sur image projetée grâce à un vidéo projecteur. Animations diverses : jeux de société, jeux d'eau, accueil, cuisine, sortie ciné, piscine...





JARDIN PARTAGÉ

Fabrication d'épouvantails, en plusieurs séances. Tout public.

L'idée est de réaliser des épouvantails sur le thème des contes (Alice au pays des Merveilles, Le Chapelier fou, M Jack, La petite sirène, Les 3 petits cochons...) en vue d'une future installation dans le jardin de la médiathèque et d'une lecture en plein air, type balade contée.

ATELIERS DU LIEN

Ateliers tout public animés pour et par les habitants :

- Démonstration technique dentelle aux fuseaux, animée par Stéphanie Lamé.
- Démonstration du fonctionnement d'une imprimante 3D, animée par Bruno Géhu.
- Atelier couture, réalisation de pochettes, animé par Stéphanie Lacaze.



VIE SOCIALE

LES ACTIONS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

ANIMATIONS À VENIR



P'TIT CAFÉ:

- 12 juillet : Sortie vélo et jeux géants en bois en plein air, animé par un ludothécaire. Tout public.
- 25 juillet : Balade au Fousseret / Pique-nique suivi d'un atelier cirque en famille.
- En juillet et août : Sorties prévues : Visite de la grotte souterraine de Labouiche, Château de Laréole, Parc animalier de Saint Michel, Théâtre des Préambules de Muret.

JARDIN PARTAGÉ:

- 18 juillet : Installation des épouvantails dans le jardin de la médiathèque.

ANIM'JEUNES:

- Sortie à la mer, mutualisée avec 5 autres structures jeunesse.
- Activité nautique au Wake parc La Source de Peyssies.
- A partir de septembre 2018 : Projet Art et cinéma. Sur 10 mois, projet d'initiation et sensibilisation à l'image et à la création filmée. Réalisation de films d'animations, avec différentes techniques. Participation à un projet artistique au côté de l'artiste plasticien et photographe, Yo-Yo Gonthier, intitulé « Les vivants » et l'association carbonnaise « Les chemins ».

Projet participatif avec et pour les jeunes, en collaboration avec d'autres publics (Seniors, enfants et famille).

LES ATELIERS DU LIEN:

Poursuite des ateliers couture pendant l'été et reprise à la rentrée.

Tous les habitants sont **INVITÉS À PROPOSER DES ATELIERS** ou démonstration de leur savoir-faire s'ils le souhaitent, **QUEL QUE SOIT LE DOMAINE** (Cuisine, bricolage, informatique, création...).



PROJET PARTICIPATIF POUR TOUS (Habitants, associations et collectivités de notre village):

ORGANISATION DE NOTRE 1^{ER} TÉLÉTHON LE VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2018!

Permanence de l'EVS La Parenthèse Tous les samedis de 9h30 à 12h

05 61 97 52 81 / 06 30 52 90 59 evslaparenthese@gmail.com

ÉCOLE



RYTHMES SCOLAIRES ET TARIFS ALAE

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017, relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, nous a permis **d'opter pour un fonctionnement sur 4 jours dès la rentrée 2018**. La Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale a donné un avis favorable.

La semaine scolaire sera donc :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30-12h00 : Enseignement / 12h00-14h00 : Cantine / 14h00-16h30 : Enseignement

Le mercredi, l'accueil sera assuré dès 7h30 jusqu'à 11h50 à Lafitte-Vigordane sur le groupe scolaire Michel Colucci puis, ceux qui restent la journée complète regagneront le centre de loisirs de St Elix en bus pour déjeuner et passer l'après-midi comme actuellement. Pour ceux qui ne restent que la matinée, une permanence sera assurée jusqu'à 12h30. La tarification de la matinée sera communiquée courant juillet sur le site Internet de la mairie.

Bien que cette nouvelle organisation à 4 jours nous permette de réduire **d'une heure par jour** le temps de présence à l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) soit **4 heures par semaine**, elle ne nous permet pas de faire face à toutes les dépenses liées à l'ALAE. En effet, la **suppression des contrats aidés**, **l'augmentation des effectifs** fréquentant l'ALAE et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de St Elix, et **la nouvelle demande de subvention pour l'ALSH de Carbonne** qui n'avait jamais été demandée auparavant (pour les enfants fréquentant le centre au mois d'Août) ont fait exploser le budget prévisionnel 2018.

Il faut savoir que le coût total du service est réparti comme suit :

46% pour la commune, 29% pour les familles, 21% pour la CAF et 4% pour l'État.

Si, en 2017 la subvention de fonctionnement s'élevait à 51 743 €, elle s'élèverait à 86 599 € en 2018, soit une augmentation de 34 856 €. D'un point de vue financier, il est impossible pour la municipalité d'assumer une telle augmentation. Par conséquent, afin de l'atténuer, et comme nous l'avons indiqué lors de notre dernière enquête auprès des parents d'élèves, nous nous sommes vus dans l'obligation d'augmenter, dans un 1^{er} temps, le tarif de la pause méridienne ALAE de 0,60 € à 1,00 € par enfant, dès le mois de mai 2018.

À partir de la rentrée de septembre 2018, l'heure d'ALSH quant à elle passera de 1,60 € à 2,34 €. Ce tarif a été soumis à la CAF qui doit le confirmer début juillet.

NOUVELLE FRESQUE À L'ÉCOLE

Durant le mois de mai, les enfants de la maternelle, accompagnés par Jean-Marc Troin, animateur, ont réalisé une magnifique fresque sous le préau de l'école.



ÉCOLE

CLASSE DÉCOUVERTE À SEIGNOSSE

Début juin de nouveau, les enseignants de l'école élémentaire Michel Colucci ont choisi, pour le plus grand plaisir des élèves, de les amener à l'océan, à Seignosse, dans un centre, Cap Océan, qu'ils connaissent bien désormais.

Durant 3 jours, alors que les classes de CE2/CM1/CM2 ont surfé, les classes de CP/CE1 ont découvert le port, la pêche à pied, la forêt landaise, les rivages, les côtes et la faune locale. Cette année encore, les enfants sont revenus avec des images plein les yeux et des souvenirs plein la tête, prêts à repartir au premier signal!









PROJET ARTISTIQUE

Dans le cadre d'un projet avec notre médiathèque «L'école des mots Marie Lannelongue», les élèves de la classe de CP ont réalisé un album sur le thème «Je danse où ?». Au cours de huit séances de 2 heures les élèves ont été initiés à la technique du découpage et collage. L'illustratrice Pascale Maupou Boutry a été leur guide tout au long de cette aventure au cœur de son métier et a finalisé la mise en page de l'ouvrage.

Jeudi 21 juin, les enfants ont eu la surprise de se voir remettre le fruit de leur travail par l'illustratrice et les bénévoles de la médiathèque qui les ont accompagnés.

Que de fierté et merci aux bénévoles de la médiathèque.



CULTURE / SPORTS / LOISIRS



ZOOM ASSOCIATIF: DANSE AFRICAINE

La section danse africaine du foyer rural a été créée en septembre 2012 par Carmen et Francesca qui pratiquaient déjà cette activité, rejointes très vite par Vanessa.

Les cours se déroulent le vendredi soir à Salles sur Garonne car il n'y a pas de disponibilité sur Lafitte ce jour-là.

Deux types d'activités sont proposés :

- Le coupé décalé (danse actuelle urbaine africaine) : de 19H15 à 20h15 avec bande son
- La danse africaine : de 20h30 à 22h00 avec percussions en live

Le groupe est composé de 24 danseurs ou plutôt danseuses car il n'y a qu'un seul homme. Il n'y a pas d'âge pour pratiquer la danse africaine et le coupé décalé, toutes les tranches d'âge sont représentées de 15 à 99 ans.

La section danse africaine organise depuis 5 ans **LAFITT'EN AFRIK** dont la notoriété augmente d'année en année.

Cet événement organisé par Carmen et Vanessa se déroule sur un week-end (cette année les 26-27 mai 2018). Les spectacles et animations sont gratuits, uniquement sponsorisés par des annonceurs.

Les stages, les concerts, les animations et le marché ont encore eu cette année un franc succès tout comme la fête des percussions.





Depuis un an la section a ouvert une activité réservée aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite : HANDI ZUMBA.

Les sessions sont animées par un professeur agréé : une est réservée aux personnes en fauteuil, une autre pour les personnes à mobile réduite et une session est ouverte à tous.

La prochaine se déroulera le 7 juillet au Bois de la Pierre où tous les établissements de la région sont invités à y participer.



La danse africaine, le coupé décalé ou les sessions Zumba vous attirent, n'hésitez pas à contacter :

CARMEN au 06 88 89 29 96 ou VANESSA au 06 76 08 12 70.

TARIFS:

Coupé décalé: 190 € / an

Danse africaine : 250 € / an (tarif spécial pour les

personnes pratiquants les 2 activités et les familles)

Zumba: 10 € / session / personne.

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION MARIE CHELLE

Le vernissage de l'exposition des œuvres de Marie Chelle dans les locaux de l'École des mots Marie Lannelongue, le vendredi 16 février 2018 a réuni une trentaine de personnes qui ont pu apprécier et découvrir à travers les commentaires de sa nièce, Maryse Chelle, le travail de cette artiste originale et prolifique.



LS

GRIGNOTAGE AU FIL DES PAGES

Les personnes qui étaient présentes vendredi 1^{er} juin, au « Grignotage au fil des pages » organisé par la médiathèque, n'ont pas regretté de s'être déplacées car, outre l'auteur lafittois, Luc Serrano, elles ont pu faire une autre belle rencontre en la personne de l'auteur invité, le montalbanais Roger Cavalié.

Luc Serrano a présenté son dernier roman « Abrazo » édité chez BoD. Ce livre est fait d'une écriture percutante où les phrases sont dépouillées et les mots comme autant d'éclaboussures atteignent le lecteur sans détour. C'est l'histoire d'une vie qui s'écroule après un accident de voiture. Au hasard d'une rencontre inattendue, un espoir renaît, mais jusqu'à quand ? Ces deux êtres n'auraient jamais dû se croiser, mais c'était sans compter comme la peut être patiente rancunière.

Tout au long des pages la musique lancinante du tango rythme les

sera le trait d'union entre ces deux êtres que le destin a décidé de lier à jamais. Que vous aimiez ou non, vous n'en sortirez pas indemnes. Roger Cavalié, Inspecteur l'Éducation nationale à la retraite, est, lui, un personnage épris de découvertes artistiques culturelles littérature, photographie, cinéma, voyages. C'est avec une évidence toute simple que l'écriture a pris une place importance dans sa vie.

Largement inspirée de son expérience professionnelle et de son vécu, sa trilogie qui comprend Le Vieux Cartable, Julien l'insoumis

vendredi 1^{er} juin, au « Grignotage édiathèque, n'ont pas regretté de lafittois, Luc Serrano, elles ont pu la personne de l'auteur invité, le lignes et les mots, et c'est elle qui sera le trait d'union entre ces deux êtres que le destin a décidé de lier à HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

Mardi : 17h à 19h Mercredi : 15h30 à 18h30 Samedi : 10h à 12h30



et l'École des chagrins a été éditée à plus de 8.000 exemplaires chez De Borée.

L'auteur nous a fait part des motivations qui l'ont poussé sur le tard, à se lancer dans cette nouvelle passion.

Ses trois livres sont empreints de vécu et cela a été sa façon à lui de laisser une trace de ce qu'a été une partie de sa vie, de l'école primaire aux premières années de son métier d'instituteur. Ses récits sont aussi une chronique de la vie dans les campagnes du Lot et Garonne, mais aussi dans Agen durant les années 50.

À l'issue de la discussion tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet copieusement garni pour un apéritif convivial qui a permis de poursuivre encore le dialogue avec les auteurs.



CULTURE / SPORTS / LOISIRS

MÉDIATHÈQUE



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918 RECHERCHE DE DOCUMENTS

Dans le cadre du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 2018, Lafitte-Vigordane souhaite honorer ses enfants morts pour la France.

L'École des mots Marie Lannelongue, médiathèque municipale, associée à la généalogiste Annette Rampon, prépare une exposition ainsi qu'un

montage vidéo sur les Poilus dont les noms sont gravés sur le monument au mort de la commune.

À cet effet un appel est lancé à tous les habitants afin de recueillir le maximum de documents qui ont trait à ces personnages: photos, livrets militaires, avis de décès, décorations, etc. Si vous en possédez, merci de les déposer en mairie afin qu'ils soient scannés avant de vous être restitués.

Nous comptons sur vous pour nous aider à rendre un bel hommage à nos aînés qui ont donné leur vie pour libérer le pays et surtout ne pas les oublier.

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE LA SECTION PEINTURE

Le vernissage de l'exposition de la section peinture du foyer rural s'est déroulé vendredi 15 juin à la médiathèque, en présence de trois artistes peintres de la section (Chantal, Françoise et Carole) ainsi que de leur professeur John Mc Kenzie.

Les œuvres exposées, très variées dans leur thème (portraits, natures mortes, paysages), reflètent bien le talent et la technique des artistes.

Pour preuve, elles ont été admirées par un grand nombre de visiteurs ! Étaient présents Lafittoises et Lafittois bien entendu, mais aussi représentants du foyer, de la municipalité, et de la médiathèque.

En outre, l'accueil a été parfait, autour d'un apéritif bien garni, préparé par les artistes elles-mêmes.

L'exposition se déroulera jusqu'au 6 juillet, venez nombreux!





FLASH-BACK

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le soleil et la chaleur revenus, une agréable ambiance estivale, des chanteurs et musiciens au top, de la bière bien fraîche, des frites dorées à point et un public nombreux, tout était réuni pour que cette soirée reste comme un très bon souvenir dans les mémoires.

Malgré la fraicheur venue avec la tombée de la nuit, les spectateurs sont restés tard pour

de tous les groupes qui se sont succédés sur la scène.

Les chorales de Fonsegrives et Au Chœur du son ont ouvert la soirée, suivies des groupes Ramdomz, Ether & terre et Inner Smile.





grand bravo aux deux associations lafittoises. la chorale Au Chœur du Son et le Comité des fêtes qui ont tout mis en œuvre pour que cette première Fête de la Musique Lafittoise soit une réussite sur toute la ligne.

CULTURE / SPORTS / LOISIRS

FLASH-BACK

UN COMITÉ DES FÊTES TOUJOURS AUSSI ACTIF

En ce premier semestre le comité des fêtes, comme à son habitude, est resté très actif. En effet plusieurs manifestations ont eu lieu, et nous remercions chaleureusement les bénévoles et les nombreux participants du village et des alentours.



La soirée Basque du 7 Avril a été une grande réussite. La participation de la chorale de Lafitte « Au chœur du son » a permis la rencontre d'un public nombreux et varié.

Malgré un temps d'automne, le vide grenier a été organisé le 10 juin. Avec la bonne humeur des participants et les bénévoles du comité des fêtes, cette journée fut aussi un vrai succès.

Le 23 Juin c'est le travail des 2 associations « Au Chœur du Son » et « Le comité des fêtes » qui a rendu possible l'organisation de la première fête de la musique Lafittoise.

Et le 22 juillet, le comité des fêtes et les Lafittois volontaires participeront aux jeux inter-villages organisés par la commune de Gratens. C'est une première édition et nous essaierons de porter haut et fort les couleurs de notre village. Nous espérons avoir aussi beaucoup d'encouragements !!!



Soirée Basque avec la participation de la chorale « Au Chœur du Son »



Lafitte-Vigordane en Fête

À retenir impérativement : le comité organisera, comme chaque année, la fête locale les 17, 18 et 19 août. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour les différentes manifestations qui auront lieu tout au long de ce week-end. Un programme détaillé vous sera distribué début août.

Mais notez bien que tout ceci serait impossible sans les bénévoles, le soutien de la mairie et des annonceurs qui nous aident pour la fête locale et bien sûr grâce à vous, Lafittoises et Lafittois.

Nous vous rappelons que le comité des fêtes est ouvert à tous. Si vous avez envie de partager des moments de convivialité, de rencontrer de nouvelles personnes, de proposer des manifestations, de faire vivre votre village... nous vous accueillerons avec plaisir!

À BIENTOT!

Vous pouvez nous contacter par mail : cdf.lafitte-vigordane@hotmail.com

INFOS PRATIQUES







NUMEROS D'URGENCE

- Police Secours: 17

- Pompiers: 18

- Samu: 15

- Numéro d'urgence européen: 112

- Médecin de garde : 3966

- RésoGardes (Pharmacie de garde): 3237

- Gendarmerie du Fousseret: 05 61 98 50 17

TARIFS DE LOCATION COMPLEXE DES PYRÉNÉES : GRANDE SALLE – 250 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été) Non Lafittois : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Semaine : Soirée (18h à 18h) ou (12h à 12h) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été) Non Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Associations Lafittoises: gratuit

Associations non Lafittoises : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois: 100 € (hiver) / 75 € (été)

PETITE SALLE - 50/60 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi):

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été) Non Lafittois : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Associations Lafittoises: gratuit

Associations non Lafittoises : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois: 75 € (hiver) / 50 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 16h30) :

Entreprises : 250 € (hiver) / 250 € (été)

NUMEROS UTILES

- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31

- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33

- Taxi François: 05 61 98 32 56 / 06 60 10 53 69

- Cabinet d'infirmières : 06 08 48 23 25

Cet espace est réservé à la promotion de votre activité sur Lafitte-Vigordane. Si vous désirez y figurer dans un prochain numéro, merci de nous faire parvenir votre carte de visite.







REYNES BRICE
7 chemin de la Grave
31390 LAFITTE VIGORDANE

tel : 06 09 72 38 32

ANTENNES TV INTERPHONES VIDEOS ELECTRICITE CLIMATISATIONS POMPES A CHALEUR AUTOMATISME

